



JOURNAL DE 13H – Le 14/05/2009 – 13:11:56 – Extrait

**ÉLISE LUCET**

Alors peut-on imposer à des salariés de gagner moins pour lutter contre la crise ou s'agit-il d'un chantage ? C'est la polémique du « 13h ». Une polémique à laquelle participe Bernard VAN CRAEYNEST. Bonjour et merci d'être avec nous...

**BERNARD VAN CRAEYNEST, PRESIDENT DE LA CFE-CGC**

Bonjour...

**ÉLISE LUCET**

Vous êtes président du syndicat des cadres CFE-CGC. Petite question toute simple pour commencer : la procédure lancée par HERTZ est-elle légale ?

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

C'est une bonne question à laquelle il est difficile de répondre simplement. Bien sûr nous sommes, comme dans beaucoup d'entreprises malheureusement parce qu'il n'y a pas d'instances représentatives du personnel, dans une relation de gré à gré. Et si le salarié accepte, il doit y avoir un avenant au contrat de travail qui stipule les conditions, la durée mais il est évident que nous sommes quand même dans un exercice limite dans la mesure où, puisqu'il y a dans cette entreprise, des instances représentatives du personnel, celles-ci auraient dû être consultées pour...

**ÉLISE LUCET**

Ce qui n'a pas été le cas...

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

Visiblement. Pour en débattre. Ce qui me choque particulièrement dans cette affaire, c'est qu'on voit cette mesure surgir sans qu'il y ait eu véritablement examen d'autres possibilités alternatives dans un contexte de crise où précisément, depuis plusieurs mois, nous travaillons entre partenaires sociaux avec le gouvernement, pour imaginer des systèmes qui permettent d'éviter cela...

**ÉLISE LUCET**

Comme quoi ? Comme le chômage partiel ? Comme... ?

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

L'extension du chômage partiel, une meilleure indemnisation du chômage partiel. D'ailleurs, le 10 avril dernier à l'Élysée, lors de l'installation par le chef de l'État du fameux fonds d'intervention sociale, j'avais demandé au gouvernement qu'on prenne rapidement des mesures pour étendre le chômage partiel à toutes ces activités de services.

**ÉLISE LUCET**

Est-ce que d'après vous, le fait que le patron de HERTZ accepte lui-même une réduction de 25 % de salaire rend cette mesure plus acceptable par les cadres ?

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

Alors il est évident que l'exemplarité est indispensable mais regardons ce que nous comparons. Un PDG qui a souvent des rémunérations assez conséquentes, des bonus, des stock-options n'est pas dans la même situation que ses salariés, y compris les cadres, surtout dans ces secteurs d'activité qui ont des salaires pas très élevés. Or, il est bien évident qu'on s'attaque là à des ressources qui peuvent affecter la vie de la famille.

**ÉLISE LUCET**

Mais est-ce que vous êtes en train de nous dire que la crise a bon dos et qu'on aurait pu ne pas prendre ces mesures, que les cadres subissent en ce moment les conséquences de plein fouet de la crise dans de nombreuses entreprises ?

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

C'est exactement ce que je suis en train de dire. D'autant plus que je rappellerai que c'est toujours par les cadres que viennent les mauvais coups, notamment en termes de rémunération. C'est par cette catégorie qu'on a commencé les systèmes d'individualisation totale des salaires, de part variable et puis petit à petit, eh ben on étend cela à d'autres catégories de salariés. Donc nous voyons bien que nous sommes dans un contexte difficile mais encore une fois, il y a d'autres possibilités, il y a d'autres outils que nous mettons en place et nous aimerions qu'on puisse en débattre, notamment dans cette entreprise, avec les représentants des salariés.

**ÉLISE LUCET**

Et il y a quelque chose dont on parle beaucoup en ce moment, on dit souvent que les investisseurs souffrent moins que les salariés en pleine crise, moins que les cadres aussi. Est-ce que c'est vrai ?

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

Malheureusement, on a eu un chiffre hier de perspective de réduction de l'investissement qui vient corroborer le fait que l'investissement et la masse salariale sont les deux variables d'ajustement en cette période de crise et certainement pas la rémunération des actionnaires, les dividendes, ce qui est assez préoccupant à l'heure où nous avons, au contraire, besoin d'injecter des fonds dans l'économie pour la relancer.

**ÉLISE LUCET**

Merci à vous Bernard VAN CRAEYNEST de la CFE-CGC...

**BERNARD VAN CRAEYNEST**

Merci...

**ÉLISE LUCET**

D'être venu sur notre plateau. 13:15:38 FIN%